



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AMBASSADE DE FRANCE EN GRECE

FICHE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN GRECE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur en Grèce est dispensé dans les Universités (Établissements d'Enseignement Supérieur - AEI), et les Établissements Supérieurs d'Enseignement Technologique (TEI).

1) Statut légal de l'enseignement supérieur

Les universités helléniques (AEI) et les Établissements Supérieurs d'Enseignement Technologique (TEI) sont des institutions de droit public. D'ailleurs, l'Etat grec ne reconnaît aucune institution d'enseignement supérieur privée (article 16 de la constitution).

L'enseignement supérieur hellénique public est toutefois confronté de fait à la multiplicité d'antennes privées d'universités étrangères qui dispensent un enseignement 'en franchise', et dont les diplômes, s'ils sont délivrés par des universités européennes, donnent accès aux droits professionnels, mais non à la reconnaissance académique. La loi de 2008 légalise, sous certaines conditions, les « collèges » qui collaborent avec des universités européennes, sans les doter du statut d'établissement d'enseignement supérieur et les reléguant dans la catégorie des « centres de formation post-lycée »¹.

Les universités helléniques et les TEI sont supervisés et financés par l'Etat grec, via le Ministère de l'Education, de la recherche et des Cultes, avec une relative autonomie de gestion qui s'est vu accrue suite à la loi sur l'enseignement supérieur votée en août 2011.

2) Gouvernance politique

Dans l'organigramme du Ministère de l'Education, de la recherche et des Cultes actuel, le Ministre est lui-même en charge de l'enseignement supérieur, tandis qu'un ministre délégué est chargé de la recherche.

Le Ministère de l'Education, de la recherche et des Cultes actuel a également sous son autorité:

- l'Agence hellénique pour l'assurance qualité de l'enseignement supérieur (ΑΔΙΠ) (cf § 6)
- le Conseil national de l'éducation et du développement des ressources humaines (ΕΣΕΚΑΑΔ)
- les Conseils de l'enseignement supérieur et de la recherche (ΑΣΑΕΕ), dans chaque région, nouvellement créés, qui ont pour fonction d'élaborer un plan stratégique de 2 ans en vue d'une meilleure insertion et valorisation des établissements d'enseignement et de recherche dans le tissu local et rapprocher les universités des centres de recherche d'une même région, sur le modèle de l'université de Crète et du centre de recherche FORTH, une exception en Grèce.

¹ A l'heure actuelle, les collèges avec une licence d'exploitation (accréditation) qui collaborent avec des universités françaises sont :

- Le Collège français de Grèce (IDEF) avec l'université Paris 13 (Droit, STAPS),
- le Collège René Descartes, représentant le CNAM,
- le New-York College, qui collabore avec des universités américaines et anglo-saxonnes, propose également une licence en management et un master en tourisme international de l'Université de Toulouse 1
- l'université de Strasbourg a délocalisé en 2017 des formations en traduction, STAPS, psychologie et relations internationales au Scientific College of Greece

3) Organisation administrative de l'université et des ATEI

Les universités (AEI) et les TEI grecs sont organisés en Facultés (avec à leur tête un doyen), elles-mêmes divisées en Départements (avec à leur tête un président), eux-mêmes divisés en Sections (avec à leur tête un directeur).

Dans les années 80, la création d'universités ou de TEI en province, s'inscrivait, pour les gouvernements, dans une politique de développement régional financée par les fonds européens, pour pallier le phénomène d'exode rural qui a marqué les années d'après-guerre. Or, dans un pays où le tiers de la population est concentré dans la capitale, beaucoup de départements ou de TEI implantés dans les villes de province sont boudés par les étudiants et constituent pour le budget de l'éducation nationale un coût injustifié en période de crise. Les gouvernements successifs examinent des possibilités de complète refonte de la carte universitaire qui a déjà conduit à la fermeture de plusieurs départements et AEI ainsi qu'à la fusion de plusieurs facultés (plan ATHENA).

Le gouvernement actuel pousse les universités à intégrer les TEI en leur sein. Une première fusion de l'université de Ioannina et du TEI des Iles ioniennes a eu lieu en 2018. La fusion la plus marquante est la création d'une nouvelle université, l'« Université d'Attique occidentale », fruit de la fusion du TEI d'Athènes et du TEI du Pirée.

La loi de 2011 autorise les universités à ouvrir des annexes à l'étranger.

4) Modes de gouvernance de l'enseignement supérieur

Après deux lois réformant en profondeur l'enseignement supérieur, en 2011 et 2012, dans le sens d'une plus grande autonomie des universités, d'une gouvernance confiée à des Conseils d'administration, excluant les syndicats étudiants de toute participation, la gauche arrivée au pouvoir avec SYRIZA s'est empressée de faire voter une loi avec des mesures d'urgence, en mai 2015, pour rétablir l'ancien régime: les conseils d'administration sont supprimés, le vote des étudiants dans la procédure d'élection des recteurs est rétabli, ainsi que l'asile universitaire (acquis à la chute de la dictature en 1974). La dernière loi cadre de l'enseignement supérieur date de 2017 (4485/2017)

Les organes de direction des universités sont le

- a) le Conseil de l'université (Synglitos), composé du recteur, des vice-recteurs, des doyens, des présidents de département et des représentants des étudiants élus (10% des sièges), 3 représentants des 3 catégories de personnels contractuels, 1 représentant du personnel administratif.
- b) le Conseil rectoral,
- c) le Recteur élu pour 4 ans et les vice-recteurs.

5) Droits ouverts aux étudiants

Les études de licence (4 années d'études en Grèce) sont gratuites.

Par contre, les frais de scolarité des masters peuvent aller de la gratuité à des tarifs de 10.000€ ou 15 000€ (notamment dans le domaine de la gestion des entreprises). Dans un souci d'égalité des chances, la loi 4485/2017 impose un droit de regard du Ministère de l'éducation sur les tarifs fixés par les universités (cf. II, 2).

Les étudiants de l'enseignement supérieur ont droit aux prestations sociales suivantes :

- ⇒ couverture maladie,
- ⇒ accès gratuit aux résidences et restaurants universitaires,
- ⇒ bourses sur critères sociaux et d'excellence,
- ⇒ crédits individuels et soutiens économiques.

La loi de 2011 instaure un Médiateur étudiant.

6) Politique qualité et transparence

Par la loi 33 74 du 2 août 2005, est instauré un système national d'évaluation de l'enseignement supérieur avec la création de l'Agence hellénique pour l'assurance qualité de l'enseignement supérieur (ΑΔΙΠ) (http://hqa.gr/index_en.html).

La loi de 2011 élargit les compétences de cette agence qui sera seule chargée d'habiliter les formations dispensées dans les universités ainsi que les programmes de coopération avec des universités étrangères. Elle porte désormais le titre « *Hellenic Quality Assurance and Accreditation Agency* » (HQAA). Elle peut

avoir recours à des experts étrangers ou des agences étrangères. Elle est membre de l'association européenne ENQA depuis 2015.

Les évaluations des départements universitaires sont en ligne en anglais sur le site <http://www.hqaa.gr/index.php?lang=en>

La loi de 2011 prévoit la création, dans chaque AEI, d'un bureau d'assurance qualité (ΜΟΔΙΠ), responsable de l'élaboration d'un système interne d'assurance qualité, de la mise en place d'une évaluation externe et de l'habilitation des formations. L'évaluation des enseignants devrait se faire tous les 5 ans et des primes pourront être accordées aux plus méritants.

La même loi oblige les universités à mettre en ligne sur leur site toutes les décisions administratives, la gestion financière et le rapport annuel du recteur et des doyens.

7) Reconnaissance des diplômes étrangers.

La Grèce n'a pas ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la reconnaissance des titres universitaires dans l'enseignement supérieur de Lisbonne.

⇒ La reconnaissance académique des diplômes étrangers relève de la compétence du DOATAP (NARIC grec) (loi 3328/2005), avec pour objectifs la rapidité (60 jours maximum pour la reconnaissance d'un diplôme) et la transparence; le *principe de comparabilité des cursus* l'emporte sur celui de leur identité. (<http://www.doatap.gr>).

⇒ La reconnaissance des périodes d'études est du ressort des établissements d'enseignement supérieur;

⇒ La reconnaissance des qualifications professionnelles, délivrée par un service du Ministère de l'éducation (ΣΑΕΠ), assure la reconnaissance professionnelle des diplômes étrangers de l'enseignement supérieur et l'application en Grèce des directives européennes.

Conformément au décret présidentiel 38/2010 (amendé par les lois 4093/2012 et 4111/2013) cet organisme est en charge de la reconnaissance professionnelle des diplômes des universités européennes délivrés par les collèges privés.

Il existe donc 2 types de reconnaissance :

- La reconnaissance des qualifications professionnelles, conformément à la Directive européenne 36 de 2005 pour les professions réglementées (ingénieur civil, avocat, psychologue...)
- La reconnaissance professionnelle des diplômes d'universités européennes qui ne débouchent pas sur des professions réglementées (ex. gestion, marketing, informatique...)

Cependant, les universités et les TEI grecs ne reconnaissent pas les formations dispensées dans les Collèges. Les diplômés des Collèges qui veulent poursuivre leurs études ne peuvent donc le faire que dans une université étrangère.

II- Organisation des études

1) Mode d'accès à l'enseignement supérieur

Le gouvernement actuel a entrepris une complète refonte du système d'accès à l'enseignement supérieur. Le concours d'entrée en vigueur aujourd'hui (examens panhelléniques) va progressivement disparaître au profit du diplôme de fin d'études (Apolytirion) qui sera organisé au niveau national et donnera automatiquement à son titulaire accès à l'université en 2020.

Les deux réformes importantes au niveau des universités concernent l'entrée désormais des étudiants dans des facultés et non pas dans des départements, leur permettant ainsi de suivre des cours dans plusieurs départements et obtenir un diplôme à double orientation.

Le nouveau système souhaite unifier des disciplines au niveau du 1^{er} semestre universitaire, par un système de tronc commun.

2) Cursus et filières d'enseignement

Alors que la Grèce fait partie des 27 signataires de la Déclaration de Bologne en 1999, la mise en œuvre des réformes a rencontré beaucoup d'oppositions dans le pays, car le processus était perçu comme imposé

de l'étranger et d'inspiration néo-libérale. Une partie seulement des engagements a été remplie et la structure des diplômes du supérieur demeure inchangée.

Architecture des formations : 3 cycles (4 – 5 – 8)

- L'Université hellénique délivre un diplôme de fin d'études qui s'acquiert au bout de 8 à 12 semestres d'enseignement suivant les filières, le *Ptychio*, 240 ECTS (4 années).

Les formations d'ingénieur, d'écoles des Beaux-arts et de pharmacie, durent 5 ans (avec pour les ingénieurs une spécialisation possible de 1 ou 2 ans). La loi 4485/2017 leur donnent le grade de master.

Les études de médecine durent 6 ans

- Le cursus universitaire peut être prolongé par une formation post-diplômante (*Metaptychiako diploma* ou diplôme de spécialisation), dont la durée peut varier d'un an à 2 ans selon les disciplines, équivalent du Master 2, qui permet après son obtention de postuler pour un doctorat.

La langue d'enseignement et de rédaction du mémoire peut être autre que le grec.

La création d'un nouveau Master fait l'objet d'une ratification du Conseil de l'université et d'une publication au Journal officiel.

Tout nouveau master conjoint impliquant une université ou centre de recherche étranger devra faire l'objet d'un décret ministériel.

Les Masters peuvent être gratuits ou avec des droits de scolarité payés par les étudiants. La loi 4485/2017 autorise le Ministère à opposer son veto s'il juge que le montant des droits de scolarité est injustifié. En 2018, sur un total de 924 masters, 665 sont payants et 259 sans droits de scolarité.

- *Le Didaktoriko* : doctorat (3 ans) avec cours obligatoires.

L'adoption du système des ECTS, obligatoire dans tous les AEI depuis 2006, mais pas en vigueur dans la pratique dans toutes les universités, est formellement imposée dans la loi de 2011.

Les études sont organisées en semestres d'une durée de 13 semaines. Afin de mettre fin au phénomène des étudiants « éternels », la loi autorise une prolongation de la durée des études qui ne devra pas excéder 4 semestres (cf infra III, 1).

Université généraliste... qui, désormais, s'ouvre à d'autres publics

Les formations universitaires sont organisées autour de cinq filières principales d'enseignement et de recherche :

- ⇒ Les sciences humaines et sociales regroupent la théologie, les langues étrangères, la littérature, les sciences sociales et politiques, le droit, le théâtre, la musicologie, et les sciences de l'éducation ;
- ⇒ Les sciences exactes regroupent la biologie, la géologie, la géographie, l'agronomie, les sciences de la mer, l'informatique et les communications, les mathématiques et mathématiques appliquées, la chimie, la physique, les statistiques, les sciences de l'environnement et l'épistémologie ;
- ⇒ Les sciences de l'économie et de l'administration s'organisent autour d'enseignements en économie agricole, européenne, et internationale, mais aussi en marketing, gestion des transports maritimes, et administration bancaire et financière ;
- ⇒ Les sciences de la santé s'articulent autour de la biologie, des biotechnologies, de la pharmacie et des domaines classiques de la médecine ;
- ⇒ Les sciences de l'ingénieur reprennent enfin les domaines classiques de l'ingénierie, mais aussi de l'architecture et l'aménagement du territoire.

Centre de formation et d'éducation tout au long de la vie

Les universités peuvent ouvrir un Centre de formation et d'éducation tout au long de la vie, après autorisation du Ministre et publication au Journal officiel. Ces centres peuvent monter un partenariat avec des institutions étrangères.

La loi 4521/2018 donne la possibilité aux universités de créer des **Centres de formation professionnelle** offrant des cursus de 2 ans aux diplômés des lycées professionnels avec des cours dispensés à l'université ou dans des lycées agréés (sur le modèle des BTS français).

Enseignement Supérieur Technologique

Les TEI délivrent leurs diplômes après 8 semestres d'études théoriques et appliquées, et un stage pratique dans la spécialité enseignée. Les diplômés de TEI peuvent, à hauteur de 10% par département, entrer à l'Université au niveau du 3^{ème} semestre d'études. Depuis la loi sur les études post-diplômes de 2008, les TEI sont autorisés à mettre en place des *Metaptychiako* (Masters 2). La loi 4485/2017 les autorise à ouvrir des formations de 3^e cycle.

Ils sont organisés autour des mêmes filières d'enseignement que les Universités mais, dans une perspective professionnalisante. Ainsi, dans les Sciences Humaines et Sociales sont enseignés le Travail Social, la Puériculture, ainsi que les Musiques Populaires et Traditionnelles. Dans les Sciences Exactes, la Pisciculture, l'Agriculture Biologique ou l'Agriculture sous serre constituent plusieurs des départements d'études. Les Sciences Technologiques quant à elles, regroupent aussi bien des enseignements en Photographie, Graphisme, Acoustique, ou Œnologie, qu'en Technologie du Pétrole, Génie Civil, Informatique Industrielle ou Télécommunications.

Dans les TEI, l'enseignement des Sciences Technologiques reste prédominant. Les filières de Sciences de l'Economie et de l'Administration sont également nombreuses: en nombre d'étudiants, elles dépassent les Sciences et Technologies.

Le gouvernement actuel incite les universités à ouvrir des formations courtes professionnalisantes de 2 ans, sur le modèle des IUT français.

Cf. Annexe 1

➔ Ainsi, l'enseignement supérieur hellénique représente aujourd'hui :

- ⇒ 21 universités, 1 université ouverte, 1 université internationale,
- ⇒ 12 TEI,
- ⇒ 924 masters en 2018, dont 189 nouveaux masters
- ⇒ 279 871 étudiants actifs² inscrits en 2014-2015 dans les universités et TEI.
- ⇒ Nombre de nouveaux étudiants admis dans l'enseignement supérieur sur décision du Ministère en 2017-2018 : 69.490, dont 42.850, dans les universités et 26.640 dans les TEI.
- ⇒ Le nombre des étudiants inscrits en master a augmenté de 120% les 12 dernières années, avec ¼ des étudiants qui obtiennent leur diplôme, le nombre des doctorants a presque doublé sur la même période, mais seul 1 sur 10 termine avec succès son doctorat.³
- ⇒ 14.686 enseignants chercheurs dans les AEI et TEI (alors qu'ils étaient encore 24 636 en 2009-2010)⁴
- ⇒ Budget pour l'enseignement supérieur en 2015: 0,9% du PIB, légèrement supérieur à la moyenne européenne (0,7%) (Rapport IOBE)⁵

III – Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

1) Croissance structurelle de l'enseignement supérieur et refonte de la carte universitaire

- Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur pour la tranche d'âge 30-34 ans s'élève, en 2016, à 42,7% de la population totale, marquant une forte augmentation par rapport à 2002 (23,5%). La Grèce a, par conséquent, dépassé son objectif pour 2020 qui était de 32% et se situe au-dessus de la moyenne européenne (39,1%)⁶.
- Entre 2002 et 2012, le nombre de titulaires de masters 2 a augmenté de 160% et le nombre de docteurs de 70%.(Rapport 2014 KANEP-GSEE)
- La Grèce est à la 1ère place des pays de l'U.E. quant au pourcentage d'étudiants par rapport à la population totale, soit 29,4% (moy. Europ. 18,45)⁷.

Cependant, les prévisions (Eurydice, 2011) indiquent une diminution probable du nombre d'étudiants de 16% pour 2020 et de 17,3% pour 2025, par rapport à 2010.

Depuis 1996, l'enseignement supérieur hellénique a connu une forte **croissance** aussi bien **démographique** que structurelle.

² Parallèlement 328.742 étudiants qualifiés d'« éternels » sont inscrits mais ont dépassé la durée exigée (la loi de 2014 accorde 4 semestres dérogatoires).

³ Le nombre d'étudiants achevant leurs études a considérablement baissé (en partie à cause de la crise économique : de 64%, il est tombé à 21% en 2011

(http://iobe.gr/docs/research/RES_05_F_27062017_PRE_GR.pdf)

⁴ https://www.minedu.gov.gr/publications/docs2016/stratigiki_aei.pdf

⁵ http://iobe.gr/docs/research/RES_05_F_27062017_PRE_GR.pdf

⁶ Eurostat.

⁷ Eurostat-UOE. Cependant, ce chiffre doit être nuancé, car il prend en compte les étudiants « éternels ».

De 1993 à 2005, 5 universités ont été créées pour atteindre le nombre de 23 universités, le nombre de départements universitaires a augmenté d'un tiers, le nombre de filières de troisième cycle de 350% et le nombre d'enseignants chercheurs de 46%.

La dernière université créée (2005) est l'Université Internationale Hellénique qui dispense un enseignement exclusivement en anglais à destination d'étudiants non Grecs.

Sur la même période, 3 TEI ont été fondés. Le nombre de départements a augmenté de 40%, et le nombre d'enseignants chercheurs de 35%.

Cependant la répartition géographique de ces nouveaux établissements qui répondait essentiellement à une logique de développement régional dans les années 80-90 est, depuis quelques temps, remise en question. Le gouvernement précédent a mené une réflexion en vue de réduire les déficits, conduisant à fermer les départements très excentrés qui ne sont pas rentables et regrouper des facultés afin de créer des pôles d'excellence. Une première étape de la recomposition de la carte universitaire appelée « Plan Athéna » a ainsi ramené le nombre d'universités de 24 à 22, le nombre de TEI de 16 à 13. Le nombre de départements universitaires est passé de 289 à 273 et le nombre de départements de TEI de 245 à 189.

2) Ouverture à l'international

La loi de réforme de l'enseignement supérieur de 2011 offre un cadre législatif plus souple qui permet aux universités et aux TEI de s'ouvrir à l'international :

- Les partenariats universitaires avec des établissements étrangers, scellés par un protocole de collaboration, peuvent déboucher sur des programmes d'études communs, en langue étrangère, sanctionnés par deux diplômes ou un diplôme commun. (Article 41).
- Des partenariats pour des programmes de master 2 et d'études doctorales peuvent également être mis en place avec des centres de recherche ou des instituts publics étrangers. (Article 42).
- Cotutelles de thèse internationales (loi du 17 octobre 2005 et loi de 2008). Toute cotutelle doit être précédée d'un protocole cadre d'accord entre les deux universités qui fait l'objet d'un décret ministériel.
- Création d'une Université Hellénique Internationale (réservée aux étudiants étrangers). (Loi 3391/2005)
- Possibilité pour un étudiant de soutenir une thèse et pour un département d'organiser des formations dans une langue étrangère (Article 44 de la loi de 2011).
- Possibilité pour les départements d'offrir des formations en langue étrangère, au niveau master et depuis 2017 au niveau du 1^{er} cycle pour des formations destinées à des étudiants hors U.E.
- Les universités sont invitées à développer des modules d'enseignement en langues étrangères pour attirer les étudiants étrangers et même des formations en anglais payantes.

Suite à l'entrée de la Grèce dans l'Organisation Internationale de la Francophonie en novembre 2004, l'université d'Athènes, l'Université Ionienne (Corfou), l'université de Thessalie (Volos) et l'université Aristote de Thessalonique ont intégré l'AUF. Mais depuis la crise économique, la plupart des universités a renoncé à payer la cotisation.

Les étudiants étrangers (y compris Grecs de la diaspora) inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur grecs étaient, en 2013-2014, 18 597, ce qui correspond à 10% de la population.

La Grèce a également mis en place un programme boursier pour les étudiants étrangers, principalement à destination des pays de la Mer Noire, des Balkans et de la Méditerranée orientale ou de pays émergents ayant une minorité orthodoxe importante (e.g. Ethiopie), ou concernant les Etudes Néo-Helléniques, philologie incluse.

3) Modernisation du système

Le Ministère de l'Éducation, de la Formation Continue et des Cultes a lancé, avec la loi cadre de 2011, un grand chantier de modernisation de l'enseignement supérieur, afin de sortir l'université de son isolement et la faire entrer dans la culture de l'évaluation et de l'excellence :

- Autonomie des universités ;
- Établissement d'un projet d'établissement sous forme de plan quadriennal soumis pour approbation à l'Agence hellénique d'assurance qualité et d'accréditation puis faisant l'objet d'un contrat entre le Ministère de l'éducation et l'université ;
- Aux financements publics calculés sur la base de critères objectifs comme le nombre d'étudiants, les disciplines enseignées etc. peuvent s'ajouter des financements supplémentaires en fonction de critères de qualité et de performance, prenant en compte notamment le nombre d'accords de coopération avec des établissements étrangers et le nombre d'étudiants étrangers afin de promouvoir l'internationalisation des universités helléniques ;
- Procédure d'habilitation des formations par l'Agence hellénique d'assurance qualité et d'accréditation obligatoire pour en obtenir le financement ;

- Suite à un appel à candidatures lancé par cette même Agence, des universités, facultés ou départements peuvent être labellisés centres d'excellence.

La réforme, d'orientation plutôt libérale, ouvre également l'université aux financements privés :

- Création d'une personne morale de droit privée, sous la forme d'une société anonyme pour la valorisation et la gestion des biens et des financements de la recherche. Cette société permettra notamment aux universités d'encaisser les redevances des brevets d'invention, de facturer les prestations de services, de collaborer avec les entreprises grecques ou étrangères, de créer des spin off,
- Chaires d'enseignement et de recherche portant le nom du donateur.

4) Très fort impact de la crise, mais performances en progression

L'enseignement supérieur grec traverse une crise liée aux coupes drastiques dans les budgets des universités. Du fait de la crise économique, les dépenses publiques pour l'enseignement supérieur ont baissé de 65% entre 2008 et 2016 (Rapport de l'HQAA, 2016), alors que, pendant le même période, la population étudiante a augmenté de 15% et le nombre de professeurs diminuait de 4%. La baisse constatée entre 2015 et 2016 était de 16%.

Les salaires des enseignants, comme ceux de toute la fonction publique grecque, ont subi une diminution de 30 à 40 %. Par ailleurs, la loi destinée à réduire le nombre de fonctionnaires, votée en juillet 2013, a conduit à la mise en disponibilité de 1500 fonctionnaires du personnel administratif, puis à leur réintégration sur décision du nouveau gouvernement, en 2015.

Les coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur sont également responsables d'un record négatif : la Grèce présente, en 2015, le deuxième plus grand nombre d'étudiants par enseignant (44,5)⁸, après la Croatie, soit le double de la moyenne des pays de référence (18,6)⁹

Sur la période 2008-2014, la part de financement public par étudiant est tombée de 7 600€ à 5 400€¹⁰

Cependant, les travaux de recherche suivent une courbe ascendante jusqu'en 2014, avec une baisse de 10% en 2015 et de 4% en 2016, probablement due à la fuite des cerveaux particulièrement accentuée chez les jeunes chercheurs. La Grèce toutefois se situe à la 17^e place (sur 33 pays européens) en termes de production de travaux de recherche. Il est à noter que presque 85% des activités de recherche émanent des universités.¹¹ Le taux de citations a lui aussi fortement augmenté, avec 1,6% des publications figurant dans le 1% des publications les plus citées dans le monde (Centre national de documentation).

En dépit d'une conjoncture très défavorable, les universités grecques réussissent à conserver, voire à améliorer leur place dans les classements internationaux :

- La société QS, dans son palmarès QS World University Rankings classe, en 2018, 2 universités grecques dans les 50 meilleures du monde, dans 2 filières.

L'université Aristote de Thessalonique est à la 16^e place mondiale pour les études classiques et l'histoire antique et aux places 51-100 pour l'archéologie. C'est l'université grecque qui se distingue dans le plus grand nombre de catégories (20 au total)

L'Université nationale technique d'Athènes occupe la 42^e place dans le domaine du génie civil et les places 51-100 pour le génie électrique.

Le responsable du département recherches de QS, Ben Sowter a déclaré : « Les résultats de cette année témoignent de la résilience des universités grecques. Après quelques années difficiles, au cours desquelles les universités grecques ont subi des coupes budgétaires et ont vu le départ en masse de leurs scientifiques en raison du « brain drain », nous voyons maintenant les premiers signes de redressement. »

- Dans le classement de Shanghai de 2017,

L'Université d'Athènes est classée aux places 76-100 dans les catégories physique et dentaire et aux places 101-150 pour la pharmacie.

L'université Aristote de Thessalonique se situe aux places 101-150 pour les sciences vétérinaires

L'université nationale technique d'Athènes se situe, en 2017 parmi les 30 premières universités européennes et les 150 premières au niveau mondial dans la catégorie Engineering/Technology.

Dans le domaine du génie civil elle est classée au 7^e rang mondial et 2^e rang dans le monde. Dans la catégorie Marine and Ocean Engineering elle se situe au 46^e rang mondial et dans les 101-150 places dans la catégorie « informatique et télécommunications ». A noter également, sa 39^e place dans le domaine Transports.

⁸ [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Student-academic_staff_ratios_in_tertiary_education,_2015_\(number_of_students_per_member_of_academic_staff\)_YB17.png](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Student-academic_staff_ratios_in_tertiary_education,_2015_(number_of_students_per_member_of_academic_staff)_YB17.png)

⁹ <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do>

¹⁰ Rapport IOBE http://iobe.gr/docs/research/RES_05_F_27062017_PRE_GR.pdf

¹¹ Sachini E., Malliou N., Houssos N. & Karaiskos D. (2013), Greek Scientific Publications 1996-2010: A Bibliometric Analysis of Greek Publications in International Scientific Journals - Scopus, National Documentation Centre of Greece.

L'université agronomique d'Athènes se situe aux places 76-100 dans le domaine de la science et la technologie des aliments.

L'université de Macédoine occidentale se place au 76^e rang dans la catégorie ingénierie des télécommunications.

L'université de Crète se situe aux places 76-100 dans le domaine de la santé publique.

- D'après le classement "Times Higher Education World University" (2017), seule **l'université de Crète** compte au nombre des 400 meilleures universités du monde (rang 301-350, au niveau mondial). Elle occupe le 144^e rang dans le monde au regard du critère des citations.
- Selon de classement Eduniversal (2016-2017), **l'Université économique d'Athènes** compte au nombre des 300 meilleures Business Schools du monde, tandis que son Master « Art & Cultural Management » se situe à la 9^e place, au niveau mondial, son master *Supply Chain and Logistics*, à la 31^e.
- Dans le classement Webometrics Ranking of World Universities de 2017, **l'université d'Athènes** se situe au 279^e rang sur 27.000 universités, suivie par l'université Aristote de Thessalonique (291^e rang) et l'université nationale technique (388^e).
- Dans le classement UI GreenMetric World University Ranking de 2017, c'est **l'université de Ioannina** qui arrive en tête des universités grecques (177^e place).

Enfin, alors que l'on constate une inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché (cf rapport du think tank Eliamep, *La formation universitaire en Grèce*, 2006), alors que le taux de chômage des jeunes grecs est le plus élevé d'Europe, la création de « DASTA » (Pôle Emploi Carrière), au sein des établissements d'enseignement supérieur, établit désormais un lien entre deux mondes qui s'ignoraient. Les DASTA, financés sur fonds structurels, suite à un appel à projets lancé en 2009, regroupent 3 entités : les bureaux de liaison (ou orientation, désormais supprimés dans un grand nombre d'universités), les bureaux de stages et une cellule Innovation et entrepreneuriat.

5) Politique volontariste du gouvernement et FSE

La Grèce connaît depuis toujours un fort taux d'expatriation des jeunes Grecs pour des études (5,8%), tandis que la moyenne européenne est de 2,8%. Ce taux s'explique en grande partie par l'existence du concours d'entrée à l'université, très sélectif, qui ne permet pas toujours aux étudiants d'étudier dans la ville ou la filière de leur choix. Ce taux est en forte augmentation depuis la crise : en 2011, 29.577 jeunes Grecs étaient partis pour étudier à l'étranger, ils étaient 37.484 en 2017 (augmentation de 26,73%).

Depuis la crise, la Grèce détient aussi l'un des taux les plus élevés de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur au sein de l'U.E (32,5% en 2014 et 30,2% en 2015, taux le plus élevé des pays de l'OCDE).

On estime à environ 300 000 le nombre de jeunes diplômés qui ont émigré pour aller trouver un travail en rapport avec leur niveau de compétence depuis le début de la crise. Sur les 223 000 personnes de la tranche d'âge 25-39 qui ont émigré entre 2008 et 2013, 88% étaient titulaires d'un diplôme universitaire, 60% titulaires d'un master et 11% d'un doctorat.¹²

Pour enrayer cette plaie pour l'économie grecque, le gouvernement a adopté une politique volontariste en faveur de la recherche et du développement. Pour la première fois, en 2016, la part du PIB consacrée à la R&D a dépassé le 1%.

Une grande partie des fonds structurels accordés à la Grèce bénéficie aux établissements d'enseignement supérieur. Le Ministre de l'éducation a annoncé que budget affecté pour la période 2014-2020 dépassait les 392 M€ (conférence de presse du 4 juillet 2018), se répartissant en programmes de bourses pour doctorants, jeunes chercheurs, étudiants en difficulté, contrats d'enseignement pour doctorants, contrôle de la qualité....

Par ailleurs, pour la première fois depuis le début de la crise, le financement public dévolu aux établissements d'enseignement supérieur est en augmentation, en 2018 (+37% par rapport à 2016). Il est à noter, qu'en Grèce, la part de financement du secteur privé est inférieure à la moyenne des pays européens (5,5% pour 6,4%).

¹² https://ec.europa.eu/education/sites/education/files/monitor2017-el_en.pdf

IV - Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

670 accords ont été recensés en 2018 (580 dans les AEI et 89 dans les TEI), tandis que 578 avaient été comptabilisés en 2012 (cf Annexe 2).

1) 8 Masters conjoints Erasmus + impliquent une université grecque et française

- Master EDAMUS (Sustainable Management of Food Quality) (<http://www.master-edamus.eu/>) avec l'Université de Montpellier 1 et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Chania MAICh (Crète) ;
- Master MEEES in Earthquake Engineering and Engineering Seismology (<http://www.meees.org/>) Université Joseph Fourier de Grenoble et Université de Patras
- Master ACES « Aquaculture, Environment and Society » (www.emm-aces.org/) (Universités de Nantes et de Crète)
- Master CLE en cultures littéraires européennes impliquant les universités Aristote de Thessalonique et L'Université de Haute Alsace et l'université de Strasbourg (<http://www.cle.unibo.it>)
- Master WINTOUR Wine Tourism Innovation (www.wintour-master.eu/) (partenaires : Université de Bordeaux, CIVB, Fondation pour la culture et les civilisations du vin – Université Aristote de Thessalonique)
- PlantHealth - European Master degree in Plant health in sustainable cropping systems (<http://planthealth.upv.es/>) (CIHEAM de Montpellier, Agro ParisTech, Agro Campus Ouest, CIRAD, Invivo INVIVO AGROSOLUTIONS SAS, Université de la Réunion – Université Démocrite de Thrace, membre associé)
- Master NANOMED (<http://master-nanomed.eu/>) (Université Paris Descartes- Université de Patras)
- SmartNet (The Smart Telecom and Sensing Network) réunissant Telecom Sud Paris et l'université d'Athènes, coordinateur: Aston University

2) Masters internationaux

- Master IMACS (International Master in Advanced Clay Science) (<http://www.master-imacs.org/>) Université de Poitiers et Université de Crète;
- Master of Sustainable Tourism Development: Cultural Heritage, Environment, Society (<http://www.tourismheritage.hua.gr/>), Université Harokopio, Université de l'Égée et Paris I – Panthéon Sorbonne (IREST)

3) Masters communs franco-helléniques

Dans le cadre de la politique de coopération mise en place par le Comité franco-hellénique de suivi de la coopération en enseignement supérieur depuis 2001, 11 masters communs franco-helléniques ont été mis en place, suite à 4 appels à projets successifs en 2002, 2004, 2005 et 2008.

6 fonctionnent actuellement :

- Université de Thessalie (Volos) – Université de Clermont-Ferrand : « Dynamique territoriale et aménagement rural (DYNTAR), 2004. Label OMJ ;
- Université d'Athènes – Université de Bordeaux IV : « Droit public spécialisé », 2006 ;
- Université Aristote de Thessalonique - Université de Toulouse : « Droit social européen et comparé », 2010;
- Université d'Athènes - Université d'Angers : « Enseignement des langues étrangères en Europe: formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires », 2011 ;
- École des Beaux Arts d'Athènes – Université Paris 8 : « Arts et réalité virtuelle multi-utilisateurs », 2012.
- TEI d'Athènes – Université de Limoges : ISICG (Informatique, Synthèse d'Images et Conception Graphique), 2006.

A noter également le DU International, Europe en droit économique de l'U.E. / LL.M. in E.U. Economic Law, de l'université Paris 2 Panthéon Assas, implanté au sein du Centre de droit économique international et européen (CIEEL) à Thessalonique conçu pour attirer des candidats ayant un fort intérêt en droit européen, notamment originaires des pays balkaniques (<https://www.u-paris2.fr/fr/international/actualites/nouveau-diplome-du-en-droit-economique-de-lue-llm-eu-economic-law>)

4) Cotutelles de thèse

Sur les 71 protocoles d'accord prévoyant des cotutelles de thèse signés entre établissements grecs et étrangers, répertoriés dans le registre du Ministère de l'éducation grec en 2014, 51 sont signés avec des établissements français. A titre de comparaison, on en compte 8 avec l'Espagne, 3 avec l'Italie et 2 avec l'Allemagne.

5) Protocole de coopération

Mars 2008 a vu la signature du renouvellement de la convention de coopération universitaire par le Ministre français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Mme Valérie Pécresse et son homologue grec, M.

E. Stylianidis. A cette occasion, les deux parties ont décidé de mettre en place un groupe de travail sur la comparabilité des systèmes d'enseignement supérieur grecs et français, qui ne s'est jamais réuni.

6) Mobilité étudiante intracommunautaire

La France est régulièrement la première destination des étudiants grecs dans le cadre du programme Erasmus. Ils étaient 658 en 2015 et 483 en 2016.

A noter que, par contre, pour les stages en entreprises, elle ne figure pas dans les 5 destinations les plus attractives.

D'après le rapport « Greece exploring advanced recognition in higher education – GEAR » réalisé en 2017 par le Ministère de l'éducation, on note une augmentation de la participation grecque aux programmes Marie Skłodowska-Curie ainsi qu'une augmentation de 20% par an des cotutelles. Cependant la mobilité sortante des étudiants grecs dans le cadre du programme Erasmus reste faible (1%), tandis que la mobilité entrante est inférieure à 0, 5% de la population étudiante totale, ce qui est très loin des objectifs à 20% fixés par le cadre stratégique U.E. 2020.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-hellénique

Notre coopération universitaire avec la Grèce s'inscrit pleinement dans nos objectifs de promotion de l'attractivité de l'enseignement supérieur français et de formation des élites. Elle s'articule avec notre coopération scientifique ainsi qu'avec notre politique de promotion du français.

Les principales orientations sont les suivantes:

- Développer les échanges et les coopérations structurantes entre universités grecques et françaises, conduisant à la signature de nouveaux accords interuniversitaires, à la mise en place de doubles diplômes ou diplômes conjoints au niveau master et de cotutelles de thèses.
- Encourager les synergies en vue de réponses communes à des appels à projets européens (masters conjoints Erasmus +, partenariats stratégiques)
- Développer la veille et le suivi des évolutions du système universitaire grec et information réciproque sur les évolutions dans les deux pays ;
- Favoriser l'apport de l'expertise française dans le processus de réforme du pays, notamment en promouvant le modèle français des IUT;
- Améliorer l'information des partenaires universitaires (lettre d'informations mensuelle, rencontres institutionnelles,...);
- Renforcer la visibilité de nos formations supérieures afin d'augmenter le nombre d'étudiants grecs choisissant la France pour poursuivre des études, en visant une diversification, notamment au profit du niveau master en sciences de l'ingénieur, gestion/commerce, finance, NTIC, sciences de l'environnement/énergies renouvelables, biotechnologies ainsi qu'au niveau doctorat. En effet, après une progression régulière des inscriptions individuelles dans les universités françaises des étudiants grecs : 1 851 étudiants en 2009-10, 2 173 en 2011-2012, 2 323 en 2014-15, 2 357 (dans 75 universités) en 2015-16, on constate une très légère baisse en 2016-2017 (2476), ce qui fait de la France la 5^{ème} destination (après la Grande Bretagne, Chypre, l'Allemagne et la Bulgarie).
- Renforcer notre action de promotion de notre enseignement supérieur en axant notre promotion sur les métiers d'avenir, en collaboration avec les acteurs économiques du pays ;
- Etudier avec des partenaires académiques la possibilité d'envoyer des étudiants grecs de niveau licence/master dans des écoles d'été en France ;
- Promouvoir les stages d'étudiants grecs au sein de pôles de compétitivité ou entreprises françaises (mise en place d'un partenariat avec une fondation grecque pour le financement de stages, 6 stages financés en 2017),
- Développer et envisager l'avenir du Fonds de mobilité de la jeunesse grecque mis en place en 2016, pour 3 ans, financé avec le soutien du MAEDI et le MENESR, proposant des bourses niveau master 2 et des SSHN;
- Développer de Réseau franco-hellénique de l'innovation, inauguré en 2016, réunissant les écosystèmes grecs et français de l'innovation
- Animer et développer la plateforme grecque du réseau social France Alumni, lancée en avril 2015. (<https://www.francealumni.fr/fr/poste/grece>)

V – Contacts utiles

Ambassade de France en Grèce

Service de Coopération et d'Action Culturelle

31 rue Sina, 10680 Athènes

Mohamed ROCHDY, Attaché de Coopération Scientifique et Universitaire

Tél : (30) 210 33 98 739/740/662

Fax : (30) 210 36 46 873

Courriel : mrochdi@ifa.gr

Site internet : www.ifa.gr

Ministère de l'Éducation, de la recherche et des Cultes

37, rue A. Papandreou
GR 151 23 Maroussi – Athènes
<http://www.minedu.gov.gr>

Ministre : Monsieur Constantin GAVROGLOU
Tel. cabinet : +30 2103443280
Direction générale de l'enseignement supérieur : Monsieur Panagiotis Giannopoulos

Ministre délégué à la recherche et l'innovation : Monsieur Kostas FOTAKIS
Tel. cabinet : +30 2103442110

DOATAP (Centre National Hellénique de l'Information et de la Reconnaissance Académique)

4, rue Ag. Konstantinou
GR 10437 Athènes
<http://www.doatap.gr>
Présidente : Eleni PAPADOPOULOU
Tel : +30 210 5281000
Fax: +30 210 5239679

Agence Erasmus +

Au sein de la Fondation nationale des bourses (IKY)
Leoforos Ethnikis Antistaseos 41,
GR 142 34 Nea Ionia
Président de IKY : Kyriakos ATHANASIOU
Tel : +30 210 3726325
Directrice programmes européens : Eirini DROUTSA
Tel. 210 3726323,
E.mail : edroutsa@iky.gr

Mise à jour : 30 octobre 2018

Annexe 1

Répertoire et disciplines de l'enseignement supérieur grec

Les 23 universités et leurs départements d'études regroupés par écoles

- **Université d'Athènes** : Théologie, Théologie Sociale / Droit / Sciences Economiques, Sciences politiques et administration publique, Communication & mass media, Études turques et études modernes asiatiques / Médecine, Médecine dentaire, Pharmacie, Soins Hospitaliers / Lettres grecques, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Histoire & archéologie, Langues & littérature anglaises, allemandes, françaises, italiennes et espagnoles, Musicologie, Théâtre / Physique, Chimie, Mathématiques, Biologie, Géologie et géo-environnement, Informatique & télécommunications, Méthodologie-histoire & théorie des sciences / Sport études / Pédagogie primaire & pré-scolaire.

<http://www.uoa.gr/>

- **Université Nationale Technique d'Athènes** : Génie civil, Mécanique, Electrologie et Informatique, Architecture, Chimie, Agronomie et Topographie, Métallurgie, Construction Navale, Sciences Physiques et Mathématiques appliquées.

<http://www.ntua.gr>

- **Université Panteion de sciences sociales et politiques**: Sciences politiques & histoire, Politique sociale / Communication & Culture, Etudes européennes, internationales & régionales / Administration publique, Développement économique & régional / Sociologie, Anthropologie Sociale, Psychologie /

<http://www.panteion.gr>

- **Université économique d'Athènes** : Sciences économiques, Etudes économiques européennes et internationales / Organisation & administration des entreprises, Marketing & communication, Statistiques, Comptabilité & finances, Administration & technologie / Informatique, Statistiques.

<http://www.aueb.gr/>

- **Université Harokopeion** : Economie domestique et écologie, Géographie / Sciences de la diététique et de l'alimentation / Informatique & télématique.

<http://www.hua.grr>

- **Université Agronomique d'Athènes** : Production animale & aquaculture, Mise en valeur des ressources naturelles & ingénierie agricole, Production végétale / Biotechnologie, Science des aliments et alimentation humaine, Economie & développement agricoles.

<http://www.aua.gr>

- **Ecole Supérieure des Beaux Arts** : Théorie & histoire de l'art, Arts graphiques.

<http://www.asfa.gr>

- **Université du Pirée** : Sciences économiques, Organisation & administration des entreprises, Etudes européennes et internationales, Tourisme / Sciences statistique et des assurances, Gestion financière & bancaire / Administration & technologie industrielle, Transport maritime / Informatique, Systèmes numériques.

<http://www.unipi.gr>

- **Université Aristote de Thessalonique** : Agronomie, Sciences de l'environnement naturel et de la forêt, / Médecine, Science vétérinaire, Médecine dentaire, Pharmacie / Théologie, Théologie sociale / Biologie, Géologie, Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie / Arts appliqués, Théâtre, Musicologie, Cinéma / Droit / Sciences économiques, Sciences politiques, Journalisme & mass media / Sciences de l'éducation / Ingénieurs en informatique, Agronomie & topographie, Architecture, Mécanique, Génie Civil, Chimie, Aménagement & développement / Lettres grecques, Langue et Littérature anglaises, françaises, allemandes, italiennes, Philosophie & pédagogie, Histoire & archéologie, Psychologie / Etudes balkaniques / Sciences du sport / Gestion des ressources naturelles/ Pédagogie primaire & pré-scolaire.

URL : <http://www.auth.gr>

- **Université de Macédoine**: Science économique, Etudes orientales, slaves & balkaniques / Organisation & administration des entreprises, Finance & comptabilité / Études européennes et internationales, Politique sociale et éducative, Art & musicologie / Informatique appliquée.

<http://www.uom.gr>

- **Université de Crète** : Lettres grecques, Études philosophiques & sociales, Histoire & archéologie / Pédagogie primaire & pré-scolaire / Economie, Psychologie, Sociologie, Science politique / Biologie,

Physique, Chimie, Mathématiques & mathématiques appliquées, Science informatique, Science & technologie des matériaux / Médecine.

<http://www.uoc.gr/>

- **Université Technologique de Crète** : Ingénierie en ressources minières, Ingénierie en électronique et informatique / Ingénierie environnementale / Ingénierie de la production et de l'administration / Architecture

<http://www.tuc.gr>

- **Université de Patras** : Biologie, Chimie, Géologie, Mathématiques, Physique, Sciences des matériaux / Electrotechnologie & technologie informatique, Informatique, Mécanique & aéronautique, Génie Civil, Ingénierie chimique, Architecture, Gestion de l'environnement et des ressources naturelles / Médecine, Pharmacie / Philosophie, Lettres grecques, Théâtre, Pédagogie primaire & pré-scolaire / Administration des entreprises, Science économique, Gestion de l'environnement culturel & des nouvelles technologies/ Gestion des entreprises agroalimentaires.

<http://www.upatras.gr>

- **Université de Thessalie** : Pédagogie primaire, pré-scolaire, & éducation spécialisée, Histoire, anthropologie sociale & archéologie, Science économique / Ingénieurs en aménagement, urbanisme & développement régional / Génie mécanique, Génie civil, Architecture, Ingénierie en génie électrique & informatique / Agronomie, ichtyologie & milieu aquatique, Agronomie, production végétale & environnement agricole / Médecine, Science Vétérinaire, Biochimie & biotechnologie / Sciences du Sport / Informatique et applications en biomédecine, Informatique.

<http://www.uth.gr/>

- **Université Démocrate de Thrace** : Ingénierie en génie électrique et informatique, Génie civil, ingénieurs en environnement, Architecture, Ingénieurs en production & administration / Pédagogie primaire & pré-scolaire / Droit / Sciences du sport / Histoire & ethnologie, Lettres grecques, Langues, civilisation & littérature des pays de la Mer Noire / Médecine, Biologie moléculaire & génétique / Développement agricole, Exploitation forestière et gestion de l'environnement & des ressources naturelles / Administration sociale & science politique, Science économique.

<http://www.duth.gr>

- **Université de l'Égée** : Environnement, Sciences de la mer, Sciences des aliments & de l'alimentation / Anthropologie sociale & histoire, Géographie, Sociologie, Communication & technologie culturelle / Administration des entreprises, Services et affaires maritimes / Ingénierie en administration et économie, Économie & tourisme / Mathématiques, Ingénierie en design & systèmes, Systèmes informatiques & de communication / Pédagogie primaire & pré-scolaire, Etudes méditerranéennes.

<http://www.aegean.gr/>

- **Université de Ioannina** : Lettres grecques, Philosophie, psychologie & pédagogie, Histoire & archéologie / Chimie, Mathématiques, Physique / Pédagogie primaire & pré-scolaire / Ingénieurs en sciences des matériaux, Ingénieurs en informatique, Architecture / Technologie et applications biologiques, Médecine / Science économique / Beaux-Arts.

<http://www.uoi.gr>

- **Université Ionienne** : Histoire, Langues étrangères, traduction & interprétariat / Arts son & image, Musicologie / Archivistique, bibliothèques et muséologie.

URL : <http://www.ionio.gr>

- **Université du Péloponnèse** : Informatique & télécommunications, Science économique / Histoire, archéologie & gestion des biens culturels, lettres grecques / Politique sociale et éducative, Science politique & relations internationales / Organisation & gestion du sport, Soins hospitaliers / Théâtre.

<http://www.uop.gr>

- **Université de Macédoine Occidentale** : Pédagogie primaire & pré-scolaire / Génie mécanique, ingénierie en informatique & télécommunications, Ingénierie de l'environnement / Arts graphiques et arts appliqués

<http://www.uowm.gr>

- **Université d'Attique occidentale** : Topographie et géoinformatique, Informatique, Design industriel et production, Technologie biomédicale, Génie électrique et électronique, Génie mécanique, Construction navale, Génie civil, Sciences biomédicales, Santé publique et communautaire, Ergothérapie, Soins infirmiers, Kinésithérapie, Obstétrique, Graphisme et communication visuelle, Architecture d'intérieur, Photographie et arts audiovisuels, Conservation des œuvres d'art, Archivistique, bibliothéconomie et systèmes d'information, Gestion des entreprises, Travail social, Management du tourisme, Comptabilité et finance, Puériculture, Sciences et technologie des aliments, Sciences du vin, de la vigne et des boissons.

<http://www.uniwa.gr/en>

- **Université Internationale de Grèce** : Économie et Gestion / Sciences humaines / Sciences & technologies
<http://www.ihu.edu.gr>

- **Université Ouverte** : Sciences humaines / Sciences sociales / Technologies appliquées / Sciences exactes & appliquées.
<http://www.eap.gr>

Les 19 Instituts de Recherche Universitaire

- Institut Universitaire de recherches constitutionnelles (Université Kapodistrias d'Athènes)
- Institut Universitaire d'Etudes des Procédures (Université Kapodistrias d'Athènes)
- Institut Universitaire de Recherche en Santé Mentale (Université Kapodistrias d'Athènes)
- Institut Universitaire de Recherche sur les Systèmes Accélérateurs et Applications (Université Kapodistrias d'Athènes)
- Institut Universitaire de Recherche en Physique de la Croûte Terrestre (Université Kapodistrias d'Athènes)
- Institut Universitaire de Recherche en Technologie Appliquée (Université Kapodistrias d'Athènes)
- Institut Universitaire d'Etudes et de Luttés contre les Maladies Génétiques Infantiles (Université Kapodistrias d'Athènes)
- Institut Universitaire de Recherche sur les Systèmes de Communication et Informatique (Université Technique d'Athènes)
- Institut Universitaire de recherche de Physique du Plasma (Université de Crète)
- Institut Universitaire de Télécommunications de Crète (Université Polytechnique de Crète)
- Institut Universitaire de Recherche en Relations Internationales (Université Panteion)
- Institut Universitaire de Recherche en Développement Régional (Université Panteion)
- Institut Universitaire de Recherche en Environnement Urbain et Population (Université Panteion)
- Institut Universitaire de Recherche en Neurochirurgie (Université de Ioannina)
- Institut Universitaire de Recherche en Sciences Sociales et Economique (Université de Macédoine)
- Fondation pour la Recherche Médico-biologique (Académie d'Athènes)
- Centre de la Langue Hellénique
- Centre de Recherche Pédagogique
- Institut Universitaire de recherche en Analyse, Recherche et Argumentation

Les 12 TEI et leurs départements d'études:

- **Alexandreio TEI Thessalonique** : Gestion des entreprises, Alimentation & diététique, Ingénieurs en automatisme, Ingénieurs en informatique, Génie civil, Bibliothéconomie & systèmes d'information, Ingénieurs en électronique, Esthétique & cosmétique, Comptabilité & finances, Obstétrique, Kinésithérapie, Laboratoires d'analyses médicales, Soins hospitaliers, Puériculture, Technologie de l'alimentation, Technicien agronome, Mécanicien de véhicules.
<http://www.teithe.gr>

- **TEI de Grèce occidentale** (Patras, Missolonghi) : Gestion des entreprises, Entreprises touristiques, Administration, économie & communication des complexes culturels et touristiques, Comptabilité & finances,

Ingénieurs en génie électrique, Ingénieurs en informatique, Génie mécanique, Génie civil, Techniciens agronomes, Technologies de la pêche et de l'aquaculture, Orthophonie, Kinésithérapie, Optique, Soins hospitaliers, Travail social.

<http://www.teiwest.gr/>

- **TEI Thessalie** (Larissa) : Administration des entreprises, Laboratoire d'analyse médicale, Ingénieurs en génie électrique, Ingénieurs en informatique, Ingénieurs en mécanique, Génie civil, Soins hospitaliers, Alimentation & diététique, Technologie des aliments, Design et technologie du bois et des meubles Technicien agronome, Exploitation forestière & gestion de l'environnement naturel, Comptabilité & finances.

<http://www.teilar.gr>

- **TEI de Crète** : Acoustique et technologies de la musique, Alimentation et diététique, Ingénieurs en génie électrique, Ingénieurs en électronique, Ingénieurs en informatique, Ingénieurs en ressources naturelles & environnement, Ingénieurs en mécanique, Techniciens agronomes, Gestion des entreprises, Comptabilité & finances, Soins hospitaliers, Travail social.

<http://www.teiher.gr>

- **TEI d'Épire** : Technicien agronome, Gestion des entreprises, Comptabilité & finances, Musique populaire & traditionnelle, Orthophonie, Puériculture, Soins hospitaliers, Ingénieurs en informatique.

<http://www.teiep.gr>

- **TEI de Macédoine orientale et Thrace** (Kavala) : Gestion des entreprises, Ingénieurs en génie électrique, Exploitation forestière et gestion de l'environnement naturel, Ingénieurs en informatique, Comptabilité et finances, Génie mécanique, Technologie du pétrole et du gaz, Œnologie et technologie des boissons, Architecture du paysage, Soins hospitaliers.

<http://www.teiemt.gr/>

- **TEI Macédoine occidentale** : Administration des entreprises, Commerce international, Ingénieurs en génie électrique, Comptabilité & finances, Obstétrique, Ingénieurs en informatique, Génie mécanique, Dessin industriel, Technologie anti-pollution, Ingénieurs en géotechnologie, Technicien agronome, Médias numériques & communication.

<http://www.teikoz.gr>

- **TEI Macédoine Centrale** (Serres) : Administration des entreprises, Gestion des systèmes d'approvisionnement, Comptabilité & finances, Ingénieurs en informatique, Génie mécanique, Design & technologie vestimentaire, Génie civil, Ingénieurs topographes & information géographique, Architecture intérieure, décoration & design.

<http://www.teicm.gr/>

- **TEI du Péloponnèse** (Kalamata, Sparte) : Comptabilité & finances, Ingénieurs en informatique, Techniciens agronomes, Technologie des aliments, Administration des collectivités locales, Administration des établissements de santé et de prévoyance, Orthophonie.

<http://www.teipel.gr/>

- **TEI de Grèce continentale** (Lamia) : Ingénieurs en génie électrique, Ingénieurs en électronique, Ingénieurs en automatisme, Ingénieurs en informatique, Ingénieurs en technologie aéronautique, Génie mécanique, Exploitation forestière et gestion de l'environnement naturel, Gestion des systèmes d'approvisionnement, Administration, économie & communication des complexes culturels et touristiques, Comptabilité & finance, Kinésithérapie, Soins hospitaliers.

<http://www.teiste.gr/>

- **TEI des îles ioniennes** : Techniciens de l'environnement, Restauration des œuvres d'art et des antiquités / Gestion des entreprises / Technologie du son et des instruments de musique / Technologie des aliments / Médias numériques & communication.

<http://www.teiion.gr>

- **TEI de Chalkida** : Ingénieurs en automatisme, Ingénieurs en génie électrique, Ingénieurs en génie mécanique, Ingénieurs maintenance aéronautique, Gestion des entreprises, Logistique, Comptabilité et finance.

<http://www.teihal.gr/>

Annexe 2

Liste des accords de coopération

669 accords ont été recensés en **2018** (580 dans les AEI et 89 dans les TEI) (tandis que 578 avaient été comptabilisés en 2012)

UNIVERSITÉ NATIONALE ET CAPODISTRIENNE D'ATHÈNES (57)

Accords bilatéraux: Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), Université Lille-I, Université Lille-III, Université Le Havre Normandie

Erasmus : École normale supérieure de Lyon, École pratique des hautes études (EPHE), Institut catholique d'études supérieures, Institut d'études politiques de Lyon, Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), Institut national universitaire Jean-François Champollion, Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique d'Aquitaine (ISFEC Aquitaine), Université du Mans, Sorbonne Université, Université Lille-III, Université d'Aix-Marseille, Université d'Angers, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Université de Bordeaux, Université de Bourgogne, Université de Bretagne Occidentale, Université de Caen Normandie, Université de Cergy-Pontoise, Université de Franche-Comté, Université Rennes-II, Université Sorbonne-Nouvelle (Paris III), Université Lille-I, Université de Limoges, Université de Lorraine, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université Nice-Sophia Antipolis, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), Université de Picardie Jules Verne, Université de Rouen-Normandie, Université de Strasbourg, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Université d'Orléans, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Tours, Université Grenoble-Alpes, Université Jean-Moulin-Lyon-III, Université Jean-Monnet-Saint-Étienne, Université Lumière-Lyon-II, Université Bordeaux-Montaigne, Université Panthéon-Assas (Paris II), Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), Université Paris-Diderot (Paris VII), Université de Paris-Nord (Paris XIII), Université Paris-Nanterre, Université Paris VIII, Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paris-Sud, Université Paul-Valéry Montpellier III, Université Paris-Descartes (Paris V), Université Toulouse-Jean-Jaurès, Université Toulouse-I-Capitole

UNIVERSITE NATIONALE TECHNIQUE D'ATHENES (52)

Accords bilatéraux

École nationale supérieure d'architecture de Normandie, École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM), École Polytechnique, École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan (ESITC Cachan), CEA, INSA Toulouse, Institut Mines Telecom, Institut national polytechnique de Toulouse, YNCREA Hauts de France.

Accords Erasmus +

Centrale Supélec, Cité de l'architecture et du patrimoine, Ecole Centrale de Marseille, Ecole nationale d'ingénieurs de Metz, École nationale de mécanique et microtechniques (Besançon), Ecole nationale d'ingénieurs de St-Etienne (ENISE), Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Ecole nationale supérieure d'architecture de Normandie, Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, Ecole nationale supérieure des Mines d'Albi-Carnaux, Ecole nationale supérieure des Mines de Douai, École nationale d'architecture de Bordeaux, Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne, Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille, Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, Ecole d'architecture Paris Val de Seine, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville, Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Malaquais, Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles, École normale supérieure Paris Saclay, École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE), Institut national polytechnique de Toulouse, INSA de Toulouse, INSA Strasbourg, Université de Caen Basse Normandie, Université catholique de Lille, Université de Lorraine, Université de Nantes Polytech Nantes, Université d'Orléans, Université Paris Diderot Paris 7, Université Pierre et Marie Curie, Université Paris Descartes, Université Paris Sud11, Université Paris Est, Université de Pau et des pays de l'Adour, Université de Poitiers, Université de Rouen Normandie, Université de Strasbourg, Université de Technologie de Compiègne, Université de Toulon, Université Paul Sabatier de Toulouse, Télécom SudParis.

UNIVERSITÉ PANTEION (27)

Université Aix-Marseille, Université Bordeaux-Montaigne, Université Caen-Normandie, Université Évry Val d'Essonne, Université Pierre Mendès France - Grenoble 2, Université de La Rochelle, Université de Lorraine, Université Lumière-Lyon-II, Université Montpellier-I, Université de Nantes UFR Sociologie, Université Nice Sophia-Antipolis, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, Université Panthéon-Assas Paris 2, Université Sorbonne-Nouvelle, Université Paris V, Université Paris-Nanterre, Université Paris-VIII Vincennes - Saint Denis, Université Paris-XIII, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), Université de Strasbourg, Université de Toulon, Université Toulouse-I-Capitole, Université Toulouse-III-Paul-Sabatier, Université Toulouse-Jean-Jaurès, Sciences Po Bordeaux, Sciences Po Lille, Sciences Po Toulouse

UNIVERSITE ECONOMIQUE D'ATHENES (40)

Audencia Group, Audencia Nantes School of Management, Université Catholique de l'Ouest, Groupe ESSCA - Angers- Campus, Université Catholique de Lille, IESEG School of Management (Campus Lille-Campus Paris), Telecom ParisTech, Groupe ESC Dijon Bourgogne, Université de Cergy-Pontoise, ESC Rennes – School of Business, Université d'Auvergne Clermont 1, Université de Poitiers, Faculté d'économie, Université de Tours, Groupe ESC Troyes, ICN Business School, Université Montpellier 1 Faculté d'Économie, Université Montpellier 2 (IAE) - Sciences et Techniques, Université Paris Dauphine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UPEC - Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Université Grenoble Alpes, NEOMA Business School, Université Toulouse I Capitole - IAE Toulouse School of Management, Université de Strasbourg, Ecole de Management Strasbourg (EM Strasbourg Business School), Université de Nantes (IUT), KEDGE Business School (Campus Marseille), KEDGE Business School (Campus Bordeaux), Université Paris 13, Ecole Supérieure de Commerce La Rochelle, Université Pierre et Marie Curie, ESGCI – ESGF, ENSIIE, PSB Paris School of Business, Institut d'Études Politiques 'Sciences Po Toulouse', Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI), Brest Business School, Université Pierre Mendès France, Ecole de Management de Normandie, Université d'Orléans UFR Droit Economie Gestion.

UNIVERSITE HAROKOPIO D'ATHENES (12)

Accords bilatéraux

École française d'Athènes, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Université Paris Sorbonne Abu Dhabi

Accords Erasmus

Aix-Marseille Université, Institut polytechnique de Bordeaux, Université François Rabelais de Tours, Université Paris Descartes, Université de Lorraine, Université des Sciences & Technologies de Lille, Université de Paris Ouest–Nanterre–La Défense (Paris X), Université de Picardie Jules Verne, Université Paris Est Créteil–Val de Marne.

UNIVERSITE D'AGRONOMIE D'ATHENES (11)

AGROPARISTECH, Centre International d'études Supérieures en Sciences Agronomiques de Montpellier – SUPAGRO, Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine, Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA), Ecole normale supérieure de Lyon, Université de Bordeaux, Université de Lorraine, Université Paris-Sud, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Strasbourg, Université de Technologie de Compiègne.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS D'ATHÈNES (15)

Diplôme conjoint : Université Paris 8 – Département Art et Technologies

Accord de Consortium - Projet Européen : École supérieure d'art des Pyrénées — Pau Tarbes

Erasmus : École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux, École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB), École nationale supérieure des Arts Décoratifs, École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, École supérieure d'art de La Réunion, École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais / Dunkerque-Tourcoing, École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée (ESADMM), École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes, École supérieure des beaux-arts du Mans (ESBAM), Écoles d'art

d'Angoulême et de Poitiers, ISBA Besançon - Institut supérieur des Beaux-Arts de Besançon, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université Paris 8

UNIVERSITÉ DU PIRÉE (18)

Erasmus : CESI, École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE), École Supérieure de Gestion et de Commerce International (ESGCI), École supérieure de gestion et de finance (ESGF), Institut d'Études Politiques de Toulouse (Sciences Po Toulouse), Université catholique de l'Ouest (UCO), Université de Haute-Alsace, Université de La Réunion, Université de Limoges, Université de Nantes, Université de Nice-Sophia Antipolis (ISEM), Université Paris-Nanterre, Université Pierre-Mendès-France – Grenoble, PSB Paris School of Business, Université de Rouen-Normandie, Sciences Po Lille, Télécom SudParis, Université de technologie de Compiègne.

UNIVERSITÉ ARISTOTE DE THESSALONIQUE (89)

Accords bilatéraux : Institut polytechnique de Grenoble, TIME (Top Industrial Managers for Europe) NETWORK, Université de Strasbourg, Université Paul-Valéry-Montpellier

Erasmus : Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro, CentraleSupélec, École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris (EHESS), École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, École nationale supérieure d'architecture de Lyon, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, École nationale supérieure d'architecture de Normandie, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, École nationale vétérinaire d'Alfort, École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique (Oniris), École normale supérieure, École normale supérieure de Lyon, École Pratique des Hautes Études - EPHE, École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP Paris), École supérieure d'art & de communication Cambrai, École supérieure d'art de Clermont Métropole, École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais / Dunkerque-Tourcoing, École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon, École supérieure des beaux-arts de Nîmes, ESCE Paris, Grenoble INP, Inalco -Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Institut de l'Oratoire, Institut de management et de communication interculturels, Institut libre d'étude des relations internationales (ILERI), Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, Institut national des sciences appliquées de Toulouse, Le Mans Université, Lyon INSA, Muséum national d'histoire naturelle, Université Caen-Normandie, Université catholique de Lyon, Université Claude-Bernard-Lyon-I, Université d'Aix-Marseille, Université d'Angers, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Université de Bordeaux, Université de Bourgogne, Université de Bretagne Occidentale (UBO), Université de Cergy-Pontoise, Université de Haute-Alsace, Université de La Réunion, Université de Limoges, Université de Lorraine, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), Université de Picardie Jules Verne (UPJV), Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rennes-I, Université de Rouen-Normandie, Université de Strasbourg, Université de technologie de Compiègne, Université de Toulon, Université de Tours, Université d'Orléans, Université du Havre, Université Grenoble-Alpes, Université Jean-Moulin-Lyon-III, Université Lille-I, Université Lille-III, Université Lumière-Lyon-II, Université Nice Sophia Antipolis, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris Descartes - Paris-V, Université Paris Diderot - Paris-VII, Université Paris Sorbonne-Paris IV, Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, Université Paris-Est-Marne-la-Vallée, Université Paris-Nanterre, Université Paris-Sud, Université Paris-VIII, Université Paris-XIII, Université Paul-Valéry-Montpellier, Université Pierre-et-Marie-Curie, Université Rennes-II, Université Sorbonne-Nouvelle, Université Toulouse-I-Capitole, Université Toulouse-III-Paul-Sabatier, Université Toulouse-Jean-Jaurès.

UNIVERSITE DE MACEDOINE (15)

Université de Rennes 1, Université de Reims Champagne Ardennes, Université Montpellier 1, Université des Sciences et Technologies de Lille, Université Louis Pasteur de Strasbourg, Institut de Préparation à l'Administration et à la Gestion (IPAG Nice et Paris), Université de Nice-Sophia Antipolis, Université de Caen-Basse Normandie, IEP Rennes, Université Vincennes Saint-Denis, Université Jean Monnet-Saint

Etienne, Université d'Auvergne, Université de Provence Aix-Marseille, Université de Franche-Comté, Université de Bordeaux.

UNIVERSITÉ DE CRÈTE (34)

Erasmus : Université Caen-Normandie, Catholique de Lille, Université de Cergy-Pontoise, École normale supérieure (Paris), ESIEE Paris, ESPOL Lille, Grenoble INP, Université Pierre-Mendès-France – Grenoble, ISFEC Aquitaine, Université de Lorraine, Université Claude-Bernard-Lyon-I, Université Lumière Lyon 2, Université Montpellier II, Université de Nantes, Université Nice Sophia – Antipolis, Université d'Orléans, Université Panthéon-Sorbonne, Université Paris Sorbonne IV, Université Paris-Descartes, Université Paris-Diderot, Université Paris-Nanterre, Université Paris-Sud, Université Paris-XIII, Université Pierre et Marie Curie, Université de Picardie Jules Verne, Université de Rennes, Université de Rouen, Université de Strasbourg, Sciences Po Aix, Sciences Po Grenoble, UFR Droit- Sciences Politiques & UFR - Sciences Humaines et Sociales, Université Toulouse-III-Paul-Sabatier, Université Toulouse-Jean-Jaurès, VetAgro Sup (Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement)

UNIVERSITÉ TECHNIQUE DE CRÈTE (6)

Accord de Consortium Erasmus + : Université de Poitiers

Mémorandum de coopération bilatérale: Université du Littoral Côte d'Opale

Erasmus : IUT Rennes - Université de Rennes 1, IUT de Chartres - Université d'Orléans, Département de Gestion Logistique et Transport, Université Lille-I - Faculté des sciences économiques et sociales, Université Toulouse III-Paul Sabatier, Faculté des Sciences et Ingénierie

UNIVERSITÉ DE PATRAS (58)

Mémorandum de coopération bilatérale: BELCO ALLIANCE - INSEEC Business School, REFODOSE - Université de Rouen - Haute Normandie, École normale supérieure (Paris)

Accords bilatéraux : Université de Provence Aix-Marseille I

Diplômes conjoints Erasmus + :

- NANOMED: Université d'Angers, Université Paris Descartes (coordinateur)
- MEEES : Université Joseph-Fourier

Doctorats avec codirection : École normale supérieure, Université Lumière-Lyon-II, Université Paul-Valéry Montpellier III, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Bretagne Occidentale, Université Paris Descartes, Université de Rouen, Université Grenoble Alpes, Université Paris-VIII

Erasmus : Université d'Angers, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Aix-Marseille université (2), Université de Bourgogne - Dijon, Université de Bretagne Occidentale , Université de Cergy-Pontoise, CentraleSupélec, CentraleSupélec Metz, CentraleSupélec Rennes, ECE INSEEC Bordeaux, ECE INSEEC Lyon, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, ENSAIA Agronomie - Université de Lorraine, ENSEIRB-MATMECA Bordeaux, ESPE Toulouse Midi-Pyrénées, ISAE-ENSMA, Rennes School of Business, Sciences Po Toulouse, Toulouse INP, Université Claude-Bernard-Lyon-I, Université de Lille (2), Université de Limoges, Université de Lorraine, Université Lumière-Lyon-II, Université de Montpellier, Université Nice Sophia Antipolis, Université Paris Descartes (2), Université Paris Sud, Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, Université Paris-Est-Marne-la-Vallée, Université Paris-Nanterre, Université Paris-Sorbonne, Université Paris-VIII, Université Paris-XIII, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Poitiers, Université de Reims-Champagne-Ardenne, Université de Rouen, Université de Strasbourg, Université Toulouse-III-Paul-Sabatier.

UNIVERSITE DE THESSALIE (28)

Protocoles d'accord en vue de cotuelles de thèses : Université Bordeaux Montaigne, INSA Toulouse

Protocole d'accord master conjoint franco-hellénique : Université Clermont Auvergne

Erasmus

Université de Picardie Jules Verne, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Université de Franche-Comté, Université Victor Segalen-Bordeaux, Université de Bordeaux, Université Clermont Auvergne, Université de technologie Compiègne, Université du Littoral Côte d'Opale, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Université Grenoble Alpes, Université du Maine, Université de Limoges, Université Lumière-Lyon 2, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, Université Paul Valéry-Montpellier III, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université de Lorraine, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Université d'Orléans, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de la ville & des territoires-Marne la Vallée, Université de Pau et les Pays de l'Adour, Université de Strasbourg, INSA Strasbourg, Université François Rabelais-Tours, Université Paris Diderot Paris 7, Université Paris Est Créteil Val de Marne.

UNIVERSITE DEMOCRITE DE THRACE (21)

Accords cadre cotuelles de thèse : Université de Bretagne Occidentale, Université de Strasbourg

Accords Erasmus : Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Institut Polytechnique de Grenoble, Université Aix-Marseille, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Université de Bourgogne, Université de Cergy Pontoise, Université de Franche-Comté, Université de Montpellier I, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier SupAgro – Institut national d'études supérieures, Université de Lille II, Université de Lorraine, Université Nice-Sophia Antipolis, Université Paris 13, Université de Picardie Jules-Verne, Université de Rennes I, Université de La Rochelle, Université de Strasbourg, Université Paul Sabatier Toulouse 3.

UNIVERSITE D'EGEE (27)

Accords bilatéraux

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Accords Erasmus

Aix-Marseille Université, École Maryse Éloi, École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges, Université de Caen Basse-Normandie, Université catholique de l'Ouest, Université de Cergy-Pontoise, Université de Corse Pascal Paoli, Université Lille 1 sciences et technologies, Université sciences humaines et sociales-Lille 3, Université Lumière Lyon 2, Université Montesquieu Bordeaux 4, Université de Nantes, Université de Nice Sophia Antipolis, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Université Paris 13-Paris Nord, Université Paris-Est Marne-La-Vallée, Université de Picardie Jules Verne, Université de la Réunion, Université de Rennes 1, Université de Rouen, Université de Savoie, Université de Strasbourg, Université de Technologie de Compiègne, Université de Toulon.

UNIVERSITE DE IOANNINA (37)

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Ecole Pratique des Hautes Études (EPHE), INSA Rennes, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Université Bordeaux 1 (2), Université Clermont Auvergne (2), Université de Limoges, Université du Littoral Côte d'Opale (2), Université de Lorraine (2), Université du Maine, Université Paul Valéry Montpellier III (2), Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, Université de Nice-Sophia Antipolis, Université de Picardie Jules-Verne, Université de Poitiers (3), Université de Paris I Panthéon Sorbonne, Université Pierre et Marie Curie, Université Paris-Sorbonne, Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis (4), Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, Université Paris-est Créteil Val de Marne, Université Paris-Sud, Université Savoie Mont Blanc, Université de Strasbourg (2), Université de Toulouse le Mirail, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).

UNIVERSITÉ IONIENNE (9)

Accords bilatéraux : Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Université Paul-Valéry Montpellier III, Université Rennes 2 - Haute Bretagne

Erasmus : École nationale des chartes, École supérieure d'art d'Aix-en-Provence, Université Blaise-Pascal – Clermont Auvergne, Université de Strasbourg, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Paul-Valéry Montpellier III

UNIVERSITÉ DU PÉLOPONNÈSE (11)

Erasmus : École EAC (Ecole des Arts et de Culture), Institut catholique de Paris, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Université de Cergy-Pontoise, Université Lille-III, Université de Lorraine, Université Montpellier-I, Université Paris-Nanterre, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université Rennes-II, Université de Strasbourg.

UNIVERSITE DE MACEDOINE OCCIDENTALE (4)

Université Aix-Marseille, de Nantes, Université d'Angers, Université d'Orléans

UNIVERSITÉ OUVERTE DE GRÈCE (5)

Erasmus : École nationale supérieure des mines de Nantes, École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPÉ) de Lorraine, Université Montpellier 2 Sciences et Techniques, Université Paris-Nanterre, Université Toulouse-III-Paul-Sabatier

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE GRÈCE (4)

IPAG Business School, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Reims, Université de Savoie

.....

UNIVERSITÉ D'ATTIQUE DE L'OUEST (anciennement TEI d'Athènes et TEI du Pirée) (25)

École nationale supérieure de la photographie, ESAD Orléans, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, École supérieure des arts et de design de Reims, École supérieure des arts appliqués et du textile - Roubaix, Université de Corse-Pascal Paoli, Université de Savoie, Université d'Artois, Groupe ESAIP d'Angers, Université Paris 13, Université de Poitiers, Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle, Université Lille 1, Université de Picardie Jules Verne, Université de Bordeaux Segalen, FESIA Angers, Université de Limoges, ENSAAMA, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Montpellier, École supérieure d'architecture d'intérieur de Lyon, Institut CREAD Lyon, Institut national du patrimoine, Université Claude Bernard Lyon 1, ERFPS CHU Hôpitaux de Rouen.

Université d'Angers, Université de Bretagne Occidentale, Université de Corse Pascal Paoli, Université du Maine, Université de Haute Alsace, Université de Lorraine, IUT de Rennes, Institut National Polytechnique de Toulouse, Université de Bourgogne-IUT Dijon-Auxerre, Université Paris XIII - Paris Nord, Université de Perpignan.

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE THESSALONIQUE (15)

CESI, Ecole nationale de formation agronomique (ENFA), École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux (ENSEIRB-MATMECA) / Institut polytechnique de Bordeaux (IPB), École supérieure d'agriculture d'Angers, ESIEE Paris, FESIA Angers, Sciences Po Grenoble, Télécom Bretagne, Université d'Angers, Université de Bourgogne,

Université de La Rochelle, Université Lille-I, Université de Nantes, Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, Université Savoie Mont Blanc.

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE GRÈCE OCCIDENTALE (PATRAS) (3)

Erasmus : Université de technologie de Compiègne, Université Paris 13, IRFSS Aquitaine de la Croix Rouge Française

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE THESSALIE (LARISSA) (6)

École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de Limoges, Institut régional de formation sanitaire et sociale Rhône-Alpes-Croix-Rouge, IPAG Business School, ISFEC Aquitaine, Université d'Artois, Université de Franche-Comté

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE CRETE (4)

Université de Bourgogne, Université Paul Sabatier-Toulouse 3, Université de Rennes 1, Institut Polytechnique de Bordeaux

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE D'ÉPIRE (6)

Université Paul Valéry-Montpellier 3, Université Lille 1, Université de Strasbourg, Université de Poitiers, Université d'Orléans, École santé social sud-Est (ESSSE)

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE MACEDOINE ORIENTALE ET THRACE (KAVALA) (14)

CEA/Liten (Laboratoire d'Innovation pour les Technologies des Energies nouvelles et les Nanomatériaux), CESI, SIGMA Clermont - Institut français de mécanique avancée, Institut national polytechnique de Toulouse, Université de Bretagne Sud, Université Clermont Auvergne, Université Paris 13, Université Paris Dauphine, Université Pierre et Marie Curie, Université de Lille Sciences et Technologie, Université catholique de Lille, Université de Lorraine, Université de technologie Belfort Montbéliard, Université de Versailles.

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DU PÉLOPONNÈSE (KALAMATA) (4)

Erasmus : AgroSup Dijon, EPL Lozère, Université de Bourgogne, Université Paris-XIII

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE MACÉDOINE OCCIDENTALE (4)

Erasmus : Université Claude-Bernard-Lyon-I, Université Lille-I– IUT, Université de Lorraine, Université Lumière-Lyon-II

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE MACÉDOINE CENTRALE (SERRES) (3)

Université Montpellier-I, IUT de Marne-la-Vallée, IUT de Grenoble

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE GRECE CENTRALE (LAMIA) (1)

Université de Limoges

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DE GRECE OCCIDENTALE (PATRAS, MISSOLONGHI) (3)

Université de technologie de Compiègne, Université Paris 13, IRFSS Aquitaine de la Croix Rouge Française

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DES ÎLES IONIENNES (1)

Erasmus : Université Lille-I

TEI DE CHALKIDA (1)

Erasmus : Université d'Orléans, IUT de l'Indre